



PARTENARIAT · EXPERTS-COMPTABLES

Ouvrez à vos clients dirigeants l'optimisation de leur trésorerie — sans quitter votre périmètre

Vous constatez une trésorerie qui dort, un excédent récurrent, une cession qui approche. Nous prenons le relais uniquement sur le placement des excédents et le patrimoine du dirigeant. Votre mandat comptable, votre prévisionnel, votre relation client : nous n'y touchons jamais.

Notre règle : ne jamais empiéter sur votre métier. La gestion de trésorerie reste 100 % la vôtre. Nous n'intervenons que sur deux sujets que vous n'avez ni le mandat ni le temps de traiter : l'optimisation des excédents et le patrimoine du dirigeant.

— Gestion, optimisation, patrimoine : à chacun son terrain

Le sujet	Ce qu'il recouvre	Qui le traite
Gestion de trésorerie	Prévisionnel, tenue des comptes, échéancier fiscal et social, suivi du BFR, relances.	Vous, l'expert-comptable
Optimisation des excédents	Rentabiliser les liquidités qui dorment, répartir par horizon, arbitrer désendettement / placement.	Ensemble — vous constatez, nous plaçons
Patrimoine du dirigeant	Remontée via holding, arbitrage rémunération / dividendes, PER, assurance-vie, 150-0 B ter, transmission.	Nous, le cabinet CIF

— Ce que ce partenariat vous apporte



Vous fidélisez vos clients dirigeants

Un rôle de conseil renforcé, au-delà de la conformité comptable — sans y passer de temps.



Aucune charge de travail

Vous repérez, vous mettez en relation. Nous prenons tout en charge et vous recevez une synthèse.



Vous valorisez votre conseil

Pas de rétrocommission (indépendance intacte) — mais vous facturez librement vos honoraires à votre client.



Vous gardez la main

Le client reste le vôtre. Aucun service comptable de notre part, aucun démarchage de votre portefeuille.

— Ce que nous couvrons pour le dirigeant

- ◆ **Placement des excédents** — CAT, contrat de capitalisation, SCPI, fonds monétaires.
- ◆ **Rémunération / dividendes** — éclairage sur l'arbitrage de sortie.
- ◆ **Retraite & prévoyance** — PER et protection du dirigeant.
- ◆ **Remontée & structuration** — holding, compte courant d'associé.
- ◆ **Cession & réinvestissement** — report d'imposition 150-0 B ter.
- ◆ **Transmission** — anticipation patrimoniale et de l'entreprise.

COMMENT ÇA MARCHE

— Quatre étapes, et vous restez informé à chacune

1

Vous repérez un excédent

Un solde qui dort, un excédent récurrent, une cession, un dirigeant qui s'interroge sur ses dividendes.

2

Vous nous mettez en relation

Avec l'accord de votre client. Un email de présentation ou un appel à trois suffit.

3

Audit flash de trésorerie

Gratuit, sans engagement. Soldes, horizon, fiscalité IS : nous identifions les excédents plaçables.

4

Compte-rendu partagé

Vous recevez la synthèse de ce qui est proposé à votre client, en toute transparence.

UN PARTENARIAT PROPRE

— Pas de rétrocommission — et tout le monde y gagne

Notre parti pris est simple et assumé : aucune rétrocommission. Une relation sans ambiguïté — le juste prix pour votre client, votre indépendance préservée.



Le juste prix pour votre client

Pas de rétrocommission à reverser : votre client accède aux meilleures solutions à coût et frais réduits, sans commission cachée.



Vous facturez votre accompagnement

Notre audit est gratuit, mais votre accompagnement a de la valeur : vous facturez librement vos honoraires à votre client.



Mise en relation, pas de conseil

Vous introduisez, sans recommander un produit. Le conseil réglementé est le nôtre, sous nos statuts CIF, IAS, IOBSP et immobilier, et RCP.

Et si vous préférez un apport formalisé ? Facturer vos honoraires à votre client reste la voie la plus simple. Une relation d'apporteur d'affaires rémunérée reste néanmoins possible — convention écrite, information du client, cadre validé avec votre Ordre. On en discute quand la confiance est installée.

NOS PARTENAIRES — LES PLUS GRANDES MAISONS DE GESTION



J.P.Morgan



EDMOND
DE ROTHSCHILD



Ces éléments sont donnés à titre d'information et ne constituent pas un conseil juridique. Nous vous invitons à valider le cadre de toute collaboration avec votre Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables. Comme tout placement, les solutions évoquées comportent des risques, dont un risque de perte en capital pour les supports non garantis.

Échangeons 15 minutes

Un point pour définir la frontière entre nos métiers et voir si un partenariat a du sens pour vos clients dirigeants. Sans engagement.

Invest'Aide — CIF, Intermédiaire en assurance (IAS), en opérations de banque et services de paiement (IOBSP) et en immobilier, enregistré à l'ORIAS, membre de l'ANACOFI. Assurance RCP.

Tél. 01 84 60 25 30

Email contact@placements-tresorerie.fr

Web placements-tresorerie.fr